



## BETTERAVE SUCRIERE

**N° 18**

Du 17/08/2022

### Rédacteurs

Bulletin rédigé par  
l'Institut Technique de la  
Betterave.

### Observateurs

ITB Centre-Val de Loire,  
GEETA Pithiviers, Cristal  
Union, Ouvre et fils,  
Tereos, Axereal,  
Coopérative de  
Boisseaux, Coopérative  
de Puisseaux, Soufflet  
Agriculture, Traitaphyt,  
agriculteurs.

### Directeur de publication :

**Philippe NOYAU**  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire  
13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à  
partir d'observations  
ponctuelles. Il donne une  
tendance de la situation  
sanitaire régionale, qui ne  
peut pas être transposée  
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val  
de Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la  
protection de leurs cultures.

*Action du plan Ecophyto  
pilote par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de  
la recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité*

### EN BREF

- Progression de la cercosporiose
- Augmentation de la fréquence de rouille
- Surveiller la teigne en culture sèche et même en culture irriguée

## Ravageurs

### NOCTUELLES

#### Contexte d'observations

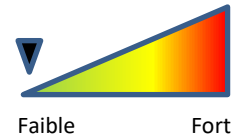
Leur présence est détectable grâce aux perforations et déjections qu'elles laissent dans le feuillage. Ces chenilles sont très voraces et polyphages, et se nourrissent principalement de feuilles.

En l'absence d'irrigation les dégâts sont souvent plus fréquents.

Sur 11 parcelles observées, **1 parcelle seulement** signale des plantes touchées par les noctuelles, mais n'est pas au seuil (8 % des plantes touchées).

#### Seuil indicatif de risque

Après couverture du sol, le seuil de nuisibilité est atteint si **50 % des plantes présentent des perforations.**



#### Prévision

Les températures chaudes et l'absence de pluies ou d'irrigation sont favorables à ce ravageur.

### TEIGNES

#### Contexte d'observations

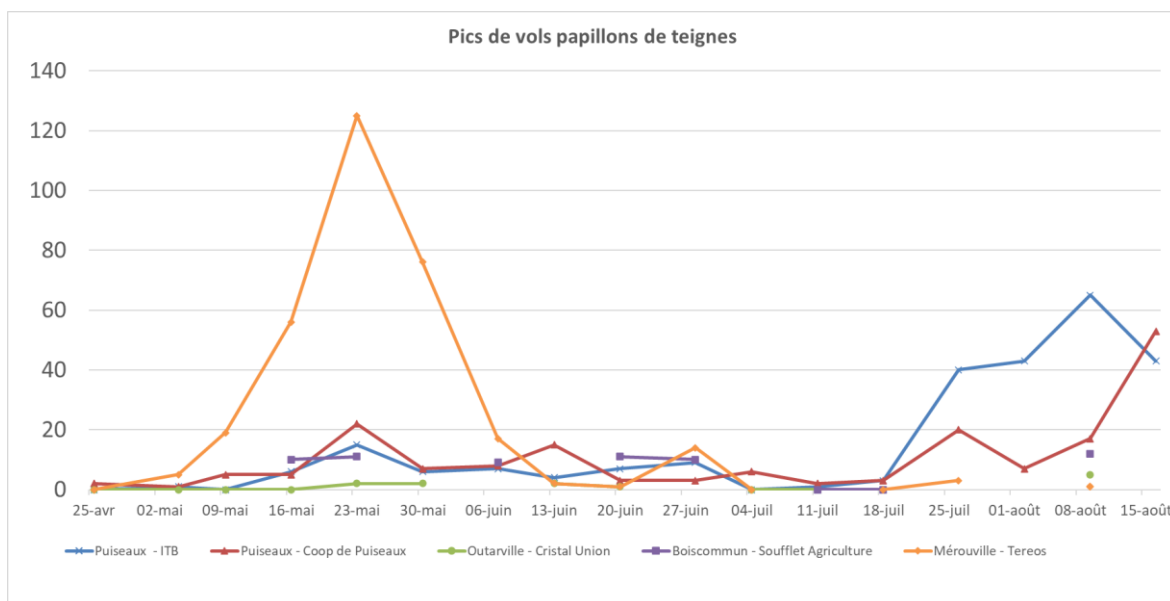
Jusqu'à la récolte, les teignes apparaissent d'abord en bordure ainsi que dans les zones où la réserve hydrique est la plus faible.

Comme illustré ici, l'observation des chenilles n'est pas facile. Ces dernières creusent le collet de la betterave pour s'y dissimuler.



## Suivi des vols de papillons :

On observe une reprise des vols de papillons depuis les dernières semaines. Cette semaine, sur les 2 pièges relevés à Puiseaux, les captures vont de 43 à 53 papillons/pièges.



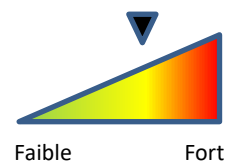
Sur 18 parcelles observées, 11 signalent des dégâts frais de 3 % à 100 % de plantes touchées, dont 8 où le seuil de nuisibilité est dépassé.

## Seuil indicatif de risque

Le seuil est atteint lorsque 10 % des plantes sont touchées par des dégâts de chenilles.

## Prévisions

Les températures chaudes sont favorables à ce ravageur mais les irrigations lui sont défavorables. Comme le stress hydrique s'installe durablement en cultures sèches, ce ravageur peut évoluer rapidement.



# Maladies foliaires

Vous retrouvez ici les **dates préconisées d'arrêt des traitements** fongicides.

Selon votre date de récolte prévue et le délai avant récolte des produits, **vous devez adapter votre protection fongicide.**

Veillez à tenir compte des Délais Avant Récolte (DAR) des produits fongicides. Plus d'informations sur le « pense betterave 2022 », page 19 sur le site de l'ITB. Cliquez [ici pour consulter](#).

De plus, une protection fongicide à moins de 45 jours de la récolte est rarement valorisée.

Maladies observées	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Oïdium/ rouille	Avant la mi-octobre	Mi-août	Fin août
	Après la mi-octobre	Fin août	
Cercosporiose/ ramulariose	Avant la mi-octobre	Fin août	1 <sup>ère</sup> quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 <sup>ère</sup> quinzaine de septembre	

Avant tout traitement, déterminer le type de maladies afin d'optimiser la protection fongicide, en évitant tout risque de confusion avec les autres maladies foliaires (Cf. fiches de reconnaissance des bioagresseurs, disponibles sur le site internet de l'ITB).



Oïdium



Rouille



Cercosporiose



Ramulariose

Des seuils de déclenchement des interventions pour chaque maladie ont été établis par l'ITB pour minimiser les pertes de rendement et la dissémination des champignons. **Ces seuils sont différents si vous avez déclenché votre premier fongicide avant ou après le 15 août :**

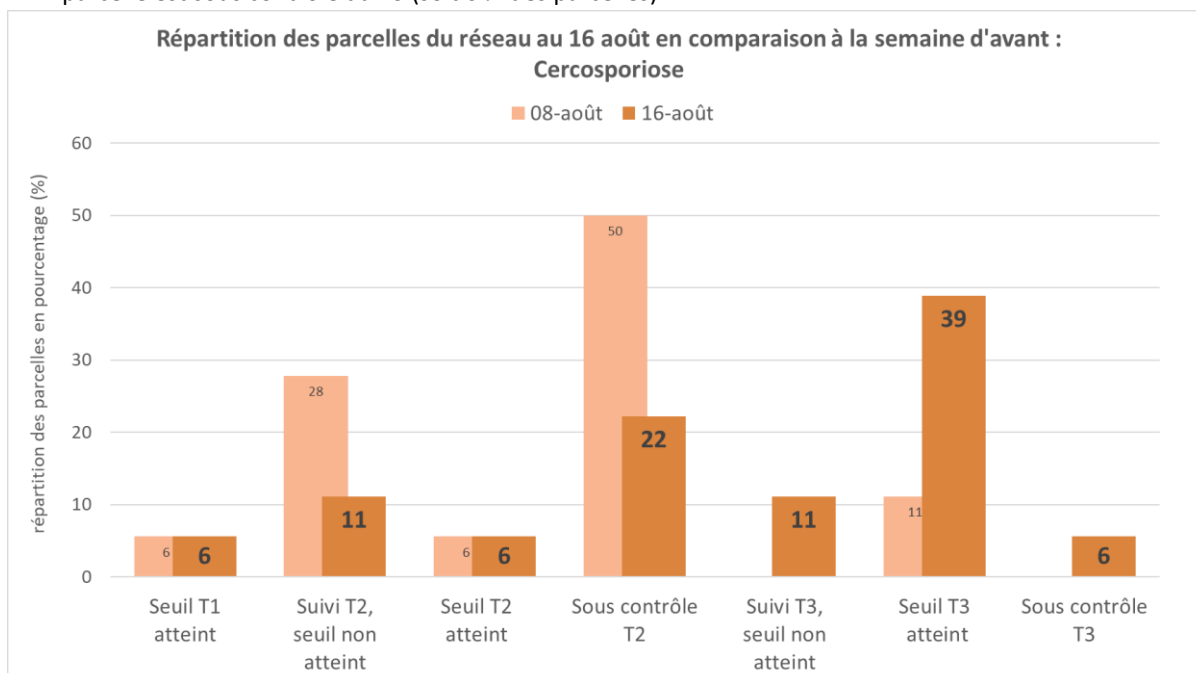
Maladies	Régions	T1	T2	T3
<b>Début de protection avant le 15 août</b>				
Oïdium	Toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	Toutes régions	15 %	40 %	40 %
Ramulariose	Toutes régions	5 %	20 %	25 %
Cercosporiose	Centre Val de Loire	1 %	20 %	25 %
<b>Début de protection après le 15 août</b>				
Oïdium	Toutes régions	30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille	Toutes régions	40%	Pas de T2	Pas de T3
Ramulariose	Toutes régions	20 %	25 %	Pas de T3
Cercosporiose	Centre Val de Loire	20 %	25 %	Pas de T3

## CERCOSPORIOSE

### Contexte d'observations : parcelles conventionnelles

Cette semaine 18 parcelles ont été observées, dont voici la répartition :

- 1 parcelle atteint le seuil T1 (soit 6 % des parcelles)
- 2 parcelles n'ont pas atteint le seuil du T2 (soit 11 % des parcelles)
- 1 parcelle atteint le seuil T2 (soit 6 % des parcelles)
- 4 parcelles sont sous contrôle d'un T2 (soit 22 % des parcelles)
- 2 parcelles n'ont pas atteint le seuil du T3 (soit 11 % des parcelles)
- 7 parcelles atteignent le seuil T3 (soit 39 % des parcelles)
- 1 parcelle est sous contrôle du T3 (soit 6 % des parcelles)

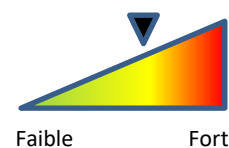


## Contexte d'observations : parcelles en agriculture biologique

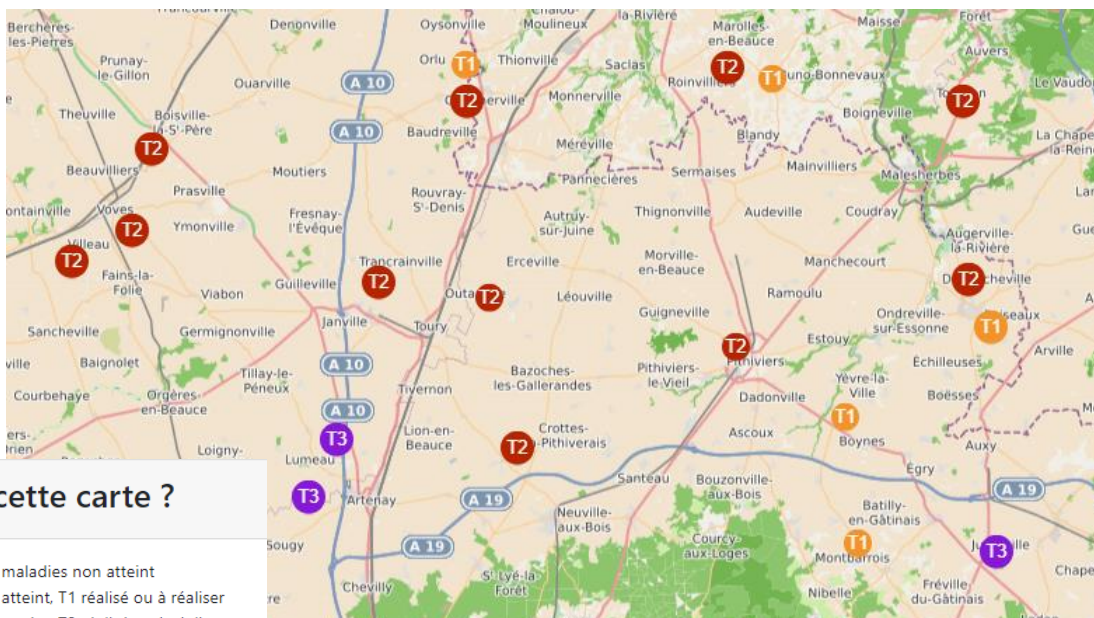
La première parcelle située à Outarville, a eu deux protections fongicides, 16 % de plantes touchées sont par la cercosporiose. La seconde parcelle, située à Patay, est sous contrôle d'une troisième protection fongicide.

### Prévisions

Avec les températures relativement chaudes et les risques orageux, ces conditions météorologiques risquent de favoriser le développement de la cercosporiose.



Vous trouvez chaque semaine la carte de l'outil « Alerte maladies » sur le site de l'ITB : <http://maladies.itbfr.org>



### Comment lire cette carte ?

- T0** : seuil de risque maladies non atteint
- T1** : seuil de risque atteint, T1 réalisé ou à réaliser
- T2** : seuil de risque atteint, T2 réalisé ou à réaliser
- T3** : ...
- T4** : T4 et plus

## ROUILLE

### Contexte d'observations

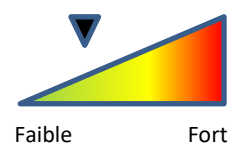
Cette semaine la rouille a été signalée sur 15 parcelles, allant de 1 à 91 %. 2 parcelles ont atteint le seuil de déclenchement T2. Et 2 autres parcelles ont atteint le seuil du déclenchement T3

### Seuil indicatif de risque

Le seuil est fixé à 15 % pour le T1 et 40 % pour les T2 et T3.

### Prévisions

A surveiller, l'observation au champ est indispensable.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**  
<http://bsv.centre.chambagri.fr/>